



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Projet de construction des ateliers municipaux Séance spéciale du conseil pour la présentation de l'option retenue

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 5 mai 2021 – Le 19 mai prochain, le conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré tiendra une séance extraordinaire afin de présenter le projet de construction des ateliers municipaux. Lors de cette séance, un projet de règlement d'emprunt sera déposé et le dossier sera expliqué en détail.

Depuis plusieurs années, la Municipalité travaille à trouver la meilleure solution pour la construction des ateliers municipaux, que ce soit en ce qui a trait aux besoins des différents services municipaux ou encore de la capacité de payer des citoyens. Après plusieurs analyses et études d'options, un scénario a été retenu par le conseil municipal afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la Municipalité. « Autant du point de vue des services municipaux impliqués dans le dossier que de celui de la Direction générale, le conseil juge qu'il s'agit de la solution optimale pour répondre à nos besoins en matière d'espace, de sécurité des travailleurs et travailleuses et d'efficience », souligne le maire, M. Pierre Poirier.

La période de réception des soumissions pour ce projet est maintenant terminée et l'analyse des soumissions a été réalisée. Le conseil municipal en est maintenant à l'étape de déposer un règlement d'emprunt lié au projet afin que celui-ci puisse aller de l'avant dans les meilleurs délais. « Nous souhaitons que les citoyens et citoyennes de Saint-Faustin-Lac-Carré puissent avoir toute l'information relative à ce grand projet, c'est pourquoi il était primordial, pour les membres du conseil et moi-même, de tenir une séance spéciale visant à bien expliquer l'ensemble du projet et la nécessité avérée d'avoir un nouvel emplacement pour le garage municipal ».

Bien que la séance spéciale se tienne sans la présence du public dû aux mesures sanitaires en vigueur, la séance sera enregistrée et rendue disponible sur le site Internet de la municipalité dans les jours qui suivront à l'adresse <https://sflc.ca/proces-verbaux-et-ordre-du-jour/>. De plus, un Infaustin spécial sera envoyé afin que le plus grand nombre possible de citoyens et citoyennes puisse avoir accès à l'information.

-30-

Source : Corinne Gervais, agente de communications
Direction générale
819 688-2161, poste 231
communications@sflc.ca